

**Étaient Présents :**

Mairie :

- Mme Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation,
- M. Juppin, responsable du Pôle scolaire,

Enseignants :

- Mme Lescop, Mme Jaccone, Mme Lebon, M. Bazire,

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Zaluski, Mme Garnier (FCPE), Mme Lefranc (Les(Indépendants)).

Secrétaire : Madame Lebon

Ouverture de la séance à 18h

**Ordre du jour : présentation des modalités d'accueil à l'école Larmeroux à l'occasion de la réouverture des écoles**

**Présentation du protocole sanitaire**, document rédigé par le conseil scientifique pour accompagner la reprise, un conseil scientifique qui recommandait initialement une réouverture en septembre.

5 grands principes :

- Maintien de la distanciation sociale d'un mètre entre enfants et entre enfants et adultes
- Application des gestes barrières
- Limitation du brassage des élèves à travers une organisation spécifique
- Nettoyage et désinfection des locaux avant la reprise et plusieurs fois par jour
- Information et sensibilisation des élèves et des parents

Mme Zaluski demande s'il est prévu en amont l'intervention d'un personnel de santé.

Mme Lescop répond qu'en plus des documents institutionnels, une réunion a eu lieu avec les directeurs des écoles et le docteur Le Guyadec, médecin scolaire. Elle précise également que l'infirmière de l'école, Mme Meyniel a rencontré les enseignants lors de la pré-rentrée et qu'elle interviendra jeudi auprès des enfants. Les enseignants, de leur côté initieront un dialogue avec les élèves afin de les informer et de les rassurer.

Mme LESCOP rappelle que cette organisation est inédite et complexe à mettre en place dans des délais très courts. A titre d'exemple, les horaires seront aménagés et différenciés entre 8h20 et 16h35, dans les classes un espace d'un mètre sera respecté entre les tables, les élèves disposeront d'un matériel individuel mais n'auront pas accès au matériel collectif comme les jeux et les livres, les activités seront différentes. Ce sera une école éloignée de celle qu'on connaissait avant le 13 mars.

Madame Lescop est en lien constant avec le service Education à travers un engagement commun et une relation de confiance.

## Accueil des élèves

Les critères d'accueil sont les suivants :

- public 1 : enfants dont les parents sont prioritaires dans la gestion de la crise (soignant, ouverture des écoles .....). Ces élèves seront scolarisés à 100%.
- public 2 : élèves fragiles, élèves relevant de l'AESH, élèves en décrochage scolaire
- public 3 : élèves volontaires pour le retour en classe

Une nouvelle étape s'ouvrira le 2 juin, des élèves supplémentaires pourront peut-être être accueillis.

Mme Lescop remercie les parents qui ont répondu au sondage (147 enfants sur 168).

Tous les enfants du public 1 seront accueillis ainsi que tous les enfants du public 2 dont les parents sont volontaires ce qui représente 8 élèves, certains à mi-temps.

Mme Zaluski demande quelles sont les raisons évoquées par les parents qui ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école. Pour Mme Lescop, ce sont principalement les conditions sanitaires qui ont motivé le refus des parents.

Deux groupes de 10 élèves ont été constitués.

Le groupe A rassemble les élèves de CP et de CE2

Le groupe B rassemble les élèves de CE1, CM1 et de CM2.

Cinq enseignants seront présents à l'école : 4 enseignants à mi-temps présentiel / distanciel et Mme Lescop présente à l'école à 100%. Deux enseignantes seront en distanciel pour garde d'enfants.

Le groupe A sera pris en charge par Mme Faussier les lundi et mardi et par Mme Kerjean les jeudi et vendredi.

Le groupe B sera pris en charge par Mr Bazire les lundi et mardi et par Mme Lebon les jeudi et vendredi.

Les classes occupées seront à l'opposé, une côté parc Pic, l'autre côté rue Falret, à deux étages différents. Chaque groupe aura ses propres toilettes dans la cour avec une cabine sur deux condamnée et un robinet sur 2 fermé. Le nettoyage sera effectué après chaque récréation.

Les élèves se présenteront à l'école avec seulement une bouteille d'eau et des mouchoirs.

A l'entrée en classe, ils se nettoieront les mains avec du gel hydroalcoolique. Le lavage des mains à l'eau et au savon restera privilégié et sera répété au cours de la journée.

Mme Zaluski propose de prévoir davantage de points d'eau dans l'école.

En récréation, il n'y aura pas de ballon, ni de jeux où on se touche. On privilégiera des jeux de marelle, Jacques a dit ... Les élèves aideront à trouver des idées.

## Temps périscolaire

Mr Juppain présente l'organisation mise en place.

Deux salles spécifiques sont mises à disposition de chaque groupe : le préau et la salle polyvalente du 2<sup>ème</sup> étage.

Sur le temps de midi, il y aura 3 pôles : la salle de restauration, la cour de récréation et les salles spécifiques. La rotation sera plus longue et donc les temps dans la cour plus longs. Deux animateurs seront affectés à chaque groupe.

Il est prévu un pique-nique froid les jeudi 14 et vendredi 15 mai. Par la suite un repas chaud sera servi mais pas forcément celui prévu initialement dans les menus.

L'accueil du matin se fera à l'école Larmeroux de 8h à 8h20.

Le soir, deux animateurs seront affectés à chaque groupe et un animateur supplémentaire fera la navette pour aller chercher les enfants dans leur salle spécifique quand leurs parents seront là. Aucun parent ne pourra rentrer dans l'enceinte de l'école.

Il y aura également un responsable du temps périscolaire midi et soir.

Des marquages au sol ont été faits devant l'entrée rue Larmeroux pour respecter les distanciations sociales.

Les informations sur l'organisation du temps périscolaire sont disponibles sur le site de la ville. Un mail nominatif sera envoyé aux parents concernés pour les inscriptions les mercredi et le vendredi de l'Ascension. Pour les inscriptions quotidiennes cantine-goûter, ce sera fait oralement le matin à l'arrivée à l'école.

### **Ménage**

Mr Juppin indique qu'il y aura un agent en permanence de 7h à 19h à travers la rotation de 4 personnes de la société Manulav.

Mme Lescop précise que le 12 mai au matin, Mr Juppin et Mr Goussu, responsable du service entretien sont venus constater à sa demande que le ménage fait n'était pas satisfaisant.

Cette inquiétude a été remontée par l'équipe enseignante à sa hiérarchie à travers un droit d'alerte.

Le service éducation a été très réactif et un point de la situation a été fait par Mme Lescop avec Mme Jolivet, directrice des services généraux et Mme Réjaud, directrice du service Education. Dans l'après-midi, quatre personnes de la société Manulav sont intervenues à l'école pour nettoyer et désinfecter. Un constat définitif sera fait mercredi avant la reprise des élèves jeudi.

Mme Zaluski demande pourquoi ne pas redéployer des agents municipaux sur l'école en cette situation particulière

Mme Martin répond que tout le personnel revenu est déjà affecté sur son poste ainsi que d'autres personnels de la ville, que le travail effectué est le même que ce soit par les agents municipaux ou par les employés de la société Manulav, que les produits d'entretien utilisés sont identiques.

Néanmoins, les agents de la société Manulav ont leur propre responsable.

Mme Lescop fait remarquer qu'il y a beaucoup de turn-over au sein du personnel de ménage de la société Manulav et que les échanges avec les responsables sont différents selon l'interlocuteur.

Mme Martin rappelle que le respect des conditions sanitaires est essentiel. Mr Juppin précise que la société Manulav dont le contrat a été renouvelé pour un an s'occupe également de l'entretien d'autres bâtiments de la ville et qu'un point a été fait avec la direction de l'entreprise afin de s'assurer de la qualité de leurs prestations.

Par ailleurs, un agent municipal est affecté à l'école et y sera présent en permanence afin d'assurer le lien entre Mme Lescop et le service éducation.

Mme Lescop remercie la mairie d'avoir été présente et d'avoir accédé à ses demandes.

Par ailleurs, mercredi 13 mai, les parents des élèves qui reprennent le chemin de l'école jeudi 14, recevront un courrier précisant les modalités d'accueil.

Le travail en distanciel se maintiendra avec des modalités un peu différentes en raison de l'alternance du travail des enseignants à la fois en présentiel et en distanciel.

Mme Zaluski précise que les parents d'élèves ont proposé d'investir davantage des espaces publics et le périscolaire afin de permettre à tous les enfants de retrouver une activité physique et culturelle dont ils ont besoin.

Mme Lescop tient à préciser que la volonté des enseignants aurait été de pouvoir retrouver tous leurs élèves mais que l'application du protocole sanitaire impose un accueil très différent, avec des contraintes et une vigilance de tous les instants.

Elle précise que malheureusement il n'y aura pas de fête de fin d'année et regrette pour les élèves de CM2 qu'ils ne puissent bénéficier de la visite du collège ou de la traditionnelle boum. Mr Juppin précise que la remise des dictionnaires sera néanmoins organisée.

Le gouvernement a prévu de faire un point à la fin du mois de mai. D'ici là, il faut mettre en place et gérer cette nouvelle organisation très complexe. Ensuite, on verra. Il faudra bien sûr réfléchir également à la prochaine rentrée scolaire.

Questions diverses : les photos de classe seront livrées prochainement et une distribution personnalisée sera organisée.

Clôture de la réunion à 19h30.